

EXTRAIT DE DELIBERATIONS DE LA C.C.I. DE LA DRÔME

DATE ASSEMBLEE GENERALE	OBJET
27 septembre 2021	Après avoir lu le projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale du 25 mai 2021, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, l'approuvent.
27 septembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et celui de la Commission des Finances et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le budget rectificatif 2021 d'un montant de 15 270 582 €, qui sera soumis à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
27 septembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et celui de la Commission des Finances et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le budget rectificatif 2021 du C.F.A. d'un montant de 2 665 192 € qui sera soumis à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
27 septembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et celui de la Commission des Finances et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le budget primitif 2022 d'un montant de 16 657 006 € qui sera soumis à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
27 septembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et celui de la Commission des Finances et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le budget primitif 2022 du C.F.A. d'un montant de 3 089 745 € qui sera soumis à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.

27 septembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent la structure-cible des emplois au sein de la C.C.I. au 1 ^{er} janvier 2022 sur laquelle a été construit le Budget Primitif 2022.
27 septembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT sur le projet de construction d'un ensemble immobilier et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, donnent mandat au Président GUIBERT pour engager une assistance à maîtrise d'ouvrage.
27 septembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le rapport d'activité 2020 de la C.C.I. qui sera adressé à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
27 septembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le projet de conventions partenariales entre la C.C.I. de la Drôme, la C.C.I. de Grenoble, la C.C.I. Nord-Isère et la C.C.I. de Haute-Savoie ainsi que les conventions de partenariat entre l'EGC et les entreprises Leroy Merlin, Reyes Groupe, Prodeval et Décathlon et autorisent le Président à les signer.
27 septembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président de la Commission Consultative des Marchés, M. DURAND et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent la liste des marchés et accords-cadres à lancer pour 2022, autorisent le Président à les lancer et à prendre toute décision les concernant, à adhérer, si besoin, aux marchés mutualisés de la CCIR et à signer les fiches d'engagement.

27 septembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Trésorier, M. BONTEMPS, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, décident d'adhérer à l'Association « B comme Briffaut » pour un montant de 450 € et approuvent les autres demandes d'adhésion pour l'année 2022 (sur la base 2021) à des Associations dont la liste est présentée, sous réserve d'une éventuelle augmentation trop importante.
27 septembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Trésorier, M. BONTEMPS, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, sont favorables à l'octroi d'une subvention de 3 000 € pour l'opération les Entrepreneuriales 2022.